

## Vue d'ici Rouen Dieppe - 76

### ■ Une action partenariale renforcée

Lors d'une consultation, un salarié soulève une problématique concernant un mode opératoire à respecter lors de travaux de réfection d'un bâtiment relevant de la réglementation amiante sous-section 4.

Son médecin du travail sollicite alors les ressources pluridisciplinaires qualifiées pour conseiller l'entreprise afin de veiller au bon déroulement des travaux et à la protection de chacun.

L'OPPBTP et les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) de Santé BTP, après évaluation des risques, proposent la réalisation de prélèvements atmosphériques. Ils préconisent un certain nombre de recommandations relatives à l'emplacement des SAS de déchets et de décontamination, aux techniques professionnelles à employer et à la vérification des outils utilisés. L'entreprise bénéficie ainsi d'un conseil global lui permettant de travailler dans des conditions compatibles avec la protection de la santé de ses salariés.

#### VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL :



#### Santé BTP

93, route de Darnétal

76011 Rouen cedex

Téléphone :

02 35 71 85 90

E-mail :

[santebtp@sante-btp.com](mailto:santebtp@sante-btp.com)

Site internet :

[www.sante-btp.fr](http://www.sante-btp.fr)

Ecritures des Modes  
Opératoires (MO) Amiante +  
Prélèvements sur chantier

**OPPBTP**  
La prévention BTP

Entreprise adhérente  
(Travaux amiante en sous-section 4)  
Médecin du Travail



Problématique de travaux d'amiante en sous-section 4



Prévention

Analyse des Fiches de  
Données de Sécurité  
(FDS) + Réalisation de la  
Fiche d'Entreprise (FE)

Pierre SOLANO, IPRP de  
Santé BTP

Vérification du bon  
fonctionnement de la  
sableuse +  
Prélèvements

Joël GACOIN, IPRP  
Métrologue de Santé BTP



## Vue d'ensemble



### ■ Thème du mois : prévention primaire, un partenariat incontournable

Créés par la profession du BTP, les 28 SIST BTP, le GNMST BTP et l'OPPBTBTP sont dotés de missions d'assistance et de conseil au service exclusif des entreprises et des salariés du BTP. Dans l'action en santé et prévention, ils ont des compétences et champs d'intervention complémentaires.

L'action des SIST BTP est caractérisée par une approche médicale et technique pour une prévention collective et individuelle. Elle est déployée par les équipes pluridisciplinaires sur les lieux de travail. L'OPPBTBTP mène des démarches de conseil managérial auprès des chefs d'entreprise du BTP, pour développer les outils d'organisation et les solutions techniques favorisant la prévention. Il agit également en formation, auprès des chefs d'entreprise et des salariés. SIST BTP et OPPBTBTP s'appuient sur les compétences médicales et techniques développées par le GNMST BTP, afin de garantir à l'entreprise et aux salariés la qualité de service « Santé Prévention » attendue. Les conseillers en prévention de l'OPPBTBTP ainsi que les médecins, infirmières et IPRP des SIST BTP accompagnent au quotidien les entreprises du secteur.

Forts de leur connaissance du BTP, de ses métiers et de ses méthodes de travail, ils délivrent des conseils spécifiques, adaptés aux besoins de l'entreprise. Par ailleurs SIST BTP et OPPBTBTP soutenus par le GNMST BTP mènent aujourd'hui des campagnes de sensibilisation, accompagnent les entreprises dans l'élaboration de leur évaluation des risques professionnels et conduisent des études Métiers de terrain permettant de développer des solutions innovantes et performantes.

*SIST BTP: Services Interentreprises de Santé au Travail BTP*

*GNMST BTP: Groupement National Multidisciplinaire en Santé au Travail dans le BTP*

*OPPBTBTP: Organisme de Prévention du BTP*



[www.sistbtp.com](http://www.sistbtp.com)

Rubrique réalisée avec



### ■ Conseils d'expert

La sinistralité dans le BTP est plus importante que dans les autres secteurs. En effet, la gestion des risques se complique par l'addition de paramètres particuliers : chantiers mobiles et multiplicité de risques variables, co-activité... Ce constat mérite une analyse spécifique et suppose donc qu'une « prévention spécifique » soit mise en œuvre.

Dans cette optique, un partenariat efficace des trois acteurs complémentaires et spécialisés BTP que sont les SIST BTP, l'OPPBTBTP et le GNMST BTP s'avère nécessaire. Le GNM met à la disposition des équipes pluridisciplinaires des Services de Santé, des outils pour mieux étudier les risques du BTP, assurer le suivi de la santé des salariés, et mieux coordonner leurs actions en équipe (<http://forsapre.fr>). Il a également un partenariat privilégié avec l'OPPBTBTP, dans le respect des champs d'action et des compétences de chacun.



**Dr Michel CAMBRELIN, Président du GNMST BTP**

Rubrique réalisée avec

